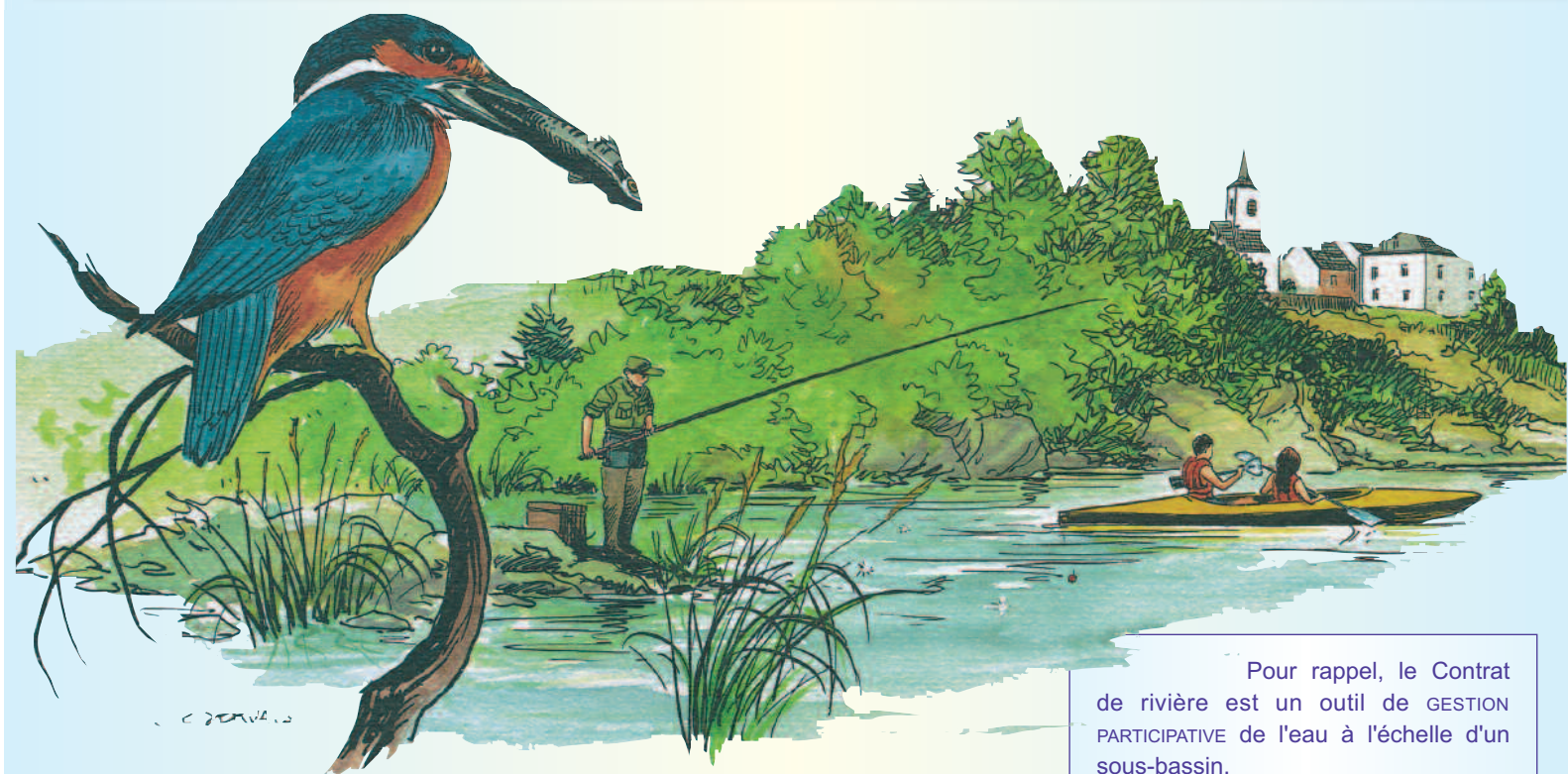


Info Semois-Chiers n°2

Bulletin de liaison des Contrats de rivière Semois et Ton-Messancy . Trimestriel . Juin 2008

ULG - Campus d'Arlon - Département des Sciences et Gestion de l'Environnement - Avenue de Longwy, 185 à 6700 Arlon.



Pour rappel, le Contrat de rivière est un outil de GESTION PARTICIPATIVE de l'eau à l'échelle d'un sous-bassin.

Sommaire

Pg.3-Opération communes et rivières propres - Pg.6-Assainissement dans le sous-bassin - Pg.10-JWEau - Pg.12-Enquête publique sur la gestion de l'eau-Résultats. - Pg.14-Fontenoille a sa mare! - Pg.15-Inventaire des plantes invasives. - Pg.16-Journées fermes ouvertes. - Pg.17-Big Jump 2008! - Pg.18-TransSemoisienne 2008 annoncée! - Pg.19-Nouvelles en bref.

A travers un programme d'actions concrètes défini consensuellement, l'objectif consiste à restaurer les multiples fonctions et usages de l'eau en tenant compte des préoccupations de chacun des acteurs et en veillant à respecter les potentialités environnementales du bassin.



Mot du Président

Malgré le vent du nord qui nous refroidit ces temps-ci, le printemps est bel et bien de retour, annoncé comme il se doit par l'arrivée des hirondelles qui, sont malheureusement de plus en plus rares.

Les traditionnelles journées wallonnes de l'eau se sont déroulées avec succès et l'Opération communes et rivières propres a fait le grand nettoyage de printemps (Cf. pages 10 et 11 et pages 3-5).

Les insectes et les fleurs foisonnent à nouveau pour le bonheur de nos sens divers, mais attention ... toutes ne sont pas les bienvenues !

Certaines plantes "invasives" appauvrissent notre biodiversité indigène et il est temps pour nous de les débusquer dans nos vallées. Participez donc à l'inventaire de terrain cet été pour le bien de notre nature. Cf. appel à la page 15.

Jean Guillaume,
Président du Comité de rivière Semois & affluents.

Dans le carnet rose de la Cellule de Coordination du Contrat de rivière Ton-Messancy ...

Le 3 mai dernier, notre coordinatrice Céline Zintz et son compagnon Christian Delvaux, ont eu le bonheur d'accueillir un adorable petit garçon qu'ils ont nommé LUCAS. Nous lui souhaitons la bienvenue et toutes nos félicitations aux heureux parents.

L'Info Semois - Chiers est un bulletin de liaison trimestriel des Contrats de rivière Semois et Ton-Messancy (gratuit).

Le Contrat de rivière Semois, présidé par M.Jean GUILLAUME, est soutenu par la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes de Arlon, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Paliseul, Tintigny, Vresse-sur-Semois et par Valvert.

Le Contrat de rivière Ton-Messancy, présidé par M.Michel YANS, est soutenu par la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes de Arlon, Aubange, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Virton et par Valvert, Burgo Ardenne SA et Ampacet SPRL.

Publication du Contrat de rivière Semois et du Contrat de rivière Ton-Messancy



Secrétariats

ULg - Campus d'Arlon (Ex-FUL)
Av. de Longwy, 185
6700 - ARLON
tél. : (32) 63 / 23 08 52 - 23 08 93 - 23 09 41
mtassin@ulg.ac.be
cmarchal@ulg.ac.be
czintz@ulg.ac.be

Sites Internet: <http://www.semois-semoy.org>
<http://www.ton-messancy.be>

Comité de rédaction :
Mélanie Tassin
Céline Zintz
Carine Marchal
Francis Rosillon
Jérôme Lobet

Illustrations
Bernard Nicolas

Editeur responsable : Francis Rosillon.



Communes et Rivières propres 2008 : 57 tonnes de déchets ramassés

Merci à tous les bénévoles !

Tout au long de ce mois d'avril, des milliers de bénévoles se sont mis au travail dans 50 communes luxembourgeoises et liégeoises. Au total, 57,17 tonnes de déchets, qui salissaient nos routes et nos rivières, ont été récoltés. Grâce au ramassage "intelligent", 23% de ces déchets (plastique, verre, cannettes) seront recyclés. Fruit d'une collaboration entre Idelux, les communes, les Parcs Naturels, les Contrats de Rivière, la Province de Luxembourg et le Ministre Wallon de l'Environnement, ces actions "Communes et Rivières propres" n'ont de sens que grâce aux bénévoles. Observez les photos en pages 4 et 5, vous vous reconnaîtrez ou y reconnaîtrez peut-être un voisin ou un ami. Nous remercions particulièrement les groupes de bénévoles sans qui, cette opération n'aurait pu avoir lieu.

Jugez plutôt :

- o Filtre de cigarette : 1 à 5 ans
- o Chewing-gum, papier de bonbon : 5 ans
- o Cannette en fer : 50 ans
- o Cannette en aluminium : 100 à 500 ans
- o Sac en plastique : 600 ans
- o Bouteille en plastique : 100 à 1000 ans
- o Frigolite : 1000 ans
- o Verre : 4000 ans

Plus sournois encore, brûler ses déchets ou les déverser clandestinement dans les cours d'eau laisse peut-être moins de trace visible, mais est tout aussi polluant, voire plus ! Dioxines, hydrocarbures, métaux lourds, de nombreuses substances toxiques sont libérées...

Ces pratiques sont totalement interdites et passibles de sévères amendes. Vous constatez une infraction : prévenez la police !

COMMUNES	Nbre de bénévoles	Sacs rouges métaux	Sac rouges en kg	Sacs verts verres	Sac verts en kg	Sacs bleus plastiques	Sacs bleus en kg	Sacs gris reste	Sac gris en kg	Total matières recyclables et valorisables en kg	Total des déchets mis en CET en kg	Total des déchets collectés en kg
BERTRIX	434	53	204 kg	7	59,3 kg	4	9,4 kg	0	0,0 kg	550,7 kg	1110,0 kg	1660,7 kg
BOUILLON	184	8	31 kg	1	8,5 kg	7	16,5 kg	49	480,7 kg	717,7 kg	1180,7 kg	1898,4 kg
CHINY	230	42	162 kg	26	220,2 kg	55	129,3 kg	110	1079,1 kg	699,2 kg	1485,6 kg	2184,8 kg
ETALLE	230		0 kg		0,0 kg		0,0 kg		0,0 kg	0,0 kg	1840,0 kg	1840,0 kg
FLORENVILLE	400	72	277 kg	3	25,4 kg	6	14,1 kg	69	676,9 kg	636,7 kg	676,9 kg	1313,6 kg
HABAY	200	4	15 kg	4	33,9 kg	3	7,1 kg	1	9,8 kg	120,3 kg	509,8 kg	630,1 kg
HERBEUMONT	85	7	27 kg	5	42,4 kg	0	0,0 kg	12	117,7 kg	133,3 kg	229,7 kg	363,0 kg
LEGLISE	720	31	119 kg	13	110,1 kg	17	40,0 kg	36	353,2 kg	348,4 kg	563,2 kg	911,6 kg
PALISEUL	110	10	39 kg	3	25,4 kg	4	9,4 kg	20	196,2 kg	73,3 kg	196,2 kg	269,5 kg
TINTIGNY	280	32	123 kg	16	135,5 kg	22	51,7 kg	86	843,7 kg	325,4 kg	1053,7 kg	1379,1 kg
ARLON	500		0 kg		0,0 kg		0,0 kg	60	588,6 kg	0,0 kg	4088,6 kg	4088,6 kg
AUBANGE	60	20	77 kg	5	42,4 kg	20	47,0 kg	15	147,2 kg	166,4 kg	287,2 kg	453,5 kg
MEIX-DVT-VIRTON	50	36	139 kg	0	0,0 kg	0	0,0 kg	0	0,0 kg	138,6 kg	0,0 kg	138,6 kg
MESSANCY	140	1	4 kg		0,0 kg	2	4,7 kg	3	29,4 kg	8,6 kg	29,4 kg	38,0 kg
MUSSON	220	15	58 kg	1	8,5 kg	6	14,1 kg	10	98,1 kg	93,1 kg	168,1 kg	261,2 kg
ROUVROY	180	15	58 kg	0	0,0 kg	12	28,2 kg	0	0,0 kg	86,0 kg	0,0 kg	86,0 kg
SAINT-LEGER	60	41	110 kg	24	164,0 kg	17	72,0 kg	84	414,0 kg	410,0 kg	974,0 kg	1384,0 kg
VIRTON	250	10	39 kg	3	25,4 kg	7	16,5 kg	14	137,3 kg	80,4 kg	137,3 kg	217,7 kg

"Nettoyons la nature, fleurissons notre environnement" : 11.000 plantes vivaces ont été offertes aux bénévoles. Les communes ont également reçu des fleurs pour orner un endroit stratégique et attirer ainsi l'attention des usagers de la route sur le travail accompli. Et chaque enfant s'est vu remettre un certificat de reconnaissance officiel.

N'abandonnez plus vos déchets n'importe où ! Jeter les déchets dans la nature n'est pas sans conséquence. Ils mettent de très nombreuses années avant de se dégrader.

Ces méfaits ne sont plus impunis. D'ailleurs, un 1^{er} "Carrefour Incivilités" a été organisé le 7 avril dernier à Houffalize en étroite collaboration avec les agents constatateurs et les agents sanctionneurs et ce, dans le but de renforcer l'efficacité de ces mesures.

De nouvelles habitudes pour des communes propres.

Prêtez attention à ce que vous achetez et vous aurez moins de déchets dans votre véhicule.

- o remplissez une gourde plutôt que des boissons en cannette ou en bouteille ;
- o emballez votre pique-nique dans une boîte à

tartines au lieu de les mettre dans du papier aluminium.

Regardez bien, votre voiture possède certainement un cendrier, des vides poches, un support pour cannettes. Utilisez-les et, une fois arrivé à destination, trie et videz vos déchets... dans une poubelle !

Cette action a été menée grâce aux bénévoles en collaboration avec la commune, les Intercommunales de valorisation des déchets concernées (Idelux et BEP), les Contrats de Rivière, les Parcs Naturels et la Province de Luxembourg, avec le soutien du Ministre wallon de l'Environnement.

Les deux communes namuroises de la vallée de la Semois : Bièvre et Vresse-sur-Semois, ont également participé à ce nettoyage de printemps...

- Sur la **commune de Bièvre**: les 70 bénévoles ont collecté 40 à 50 sacs poubelles et quelques pneus. Plus de 160 enfants des écoles communales étaient également au rendez-vous et se sont vus recevoir un certificat de participation. Opération réussie pour une première !

- Sur la **commune de Vresse**: ce sont les fidèles agents de la DNF, quelques riverains et les membres de la Société de pêche. Au total une trentaine de bénévoles.

Opération en images ...



Sur Bièvre, la Police a prêté main forte...



Une des équipes de bénévoles de la Commune de Bièvre



A Chiny, Passeurs, riverains et la société de pêche étaient une nouvelle fois au RV.



Nettoyage du "chemin jaune" le long de la Chiers par 3 bénévoles de la Maison des Jeunes d'Athus



Quelques vaillants également à Habergy, sur la Commune de Messancy ...



Sur Bouillon, plus de 20 bénévoles, accompagnés de quelques agents de la DNF, se sont chargés du nettoyage de la "Platinerie".



Participation en masse pour certains villages de la Commune de Florenville. Ici, en photo, le village de Fontenoille (ci-dessus) et de Muno (ci-dessous).

Merci pour votre participation à tous !
 Dame Nature.



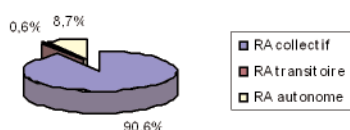
Ici, sur Virton ...

L'assainissement dans le sous-bassin Semois-Chiers

Situation mai 2008 en Province de Luxembourg

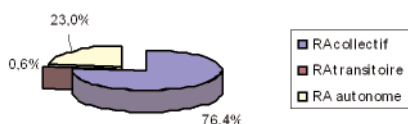
Dans le sous-bassin Semois-Chiers, le régime d'assainissement collectif est largement majoritaire, soit un peu plus de 90% de la population, comme le montre le graphique ci-dessous en comparaison avec la globalité de la province de Luxembourg où il ne concerne que 76% de la population.

Répartition de la population entre les 3 régimes d'assainissement dans le sous-bassin Semois-Chiers



En corollaire, on constate que le taux d'assainissement autonome est inférieur à la moyenne provinciale. Cette situation découle de la densité d'habitat plus forte dans le sud de la Province et principalement dans le sous-bassin Semois-Chiers.

Répartition de la population entre les 3 régimes d'assainissement en province de Luxembourg



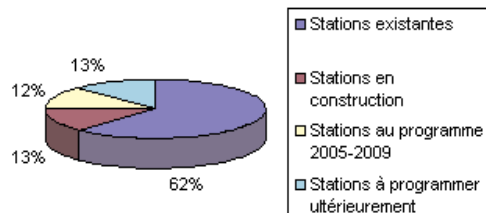
1) Le point sur l'assainissement collectif dans le sous-bassin Semois-Chiers :



185 825 équivalents habitants sont repris en zone d'assainissement collectif dans le sous-bassin Semois-Chiers.

Actuellement, 115 525 équivalents habitants bénéficient des services d'un réseau de collecte et d'une station d'épuration, soit environ 62 % de la population située en zone d'assainissement collectif.

Taux actuel d'assainissement du sous-bassin Semois-Chiers



27 stations existantes (115 525 EH)

Communes	Nom de la station	Capacité de la station (EH)
ARLON	ARLON ^{New}	35000
AUBANGE/MESSANCY	ATHUS	17500
NEUFCHATEAU	NEUFCHATEAU	10000
BERTRIX	BERTRIX LAGUNAGE	8500
BOUILLON	BOUILLON	7500
MUSSON/AUBANGE	MUSSON	6300
LIBRAMONT	LIBRAMONT VIERRE	6100
AUBANGE	AUBANGE	6000
CHINY	IZEL ^{New}	4000
HABAY	HABAY-LA-NEUVE	2800
ARLON	FOUCHES	1400
HERBEUMONT	HERBEUMONT	1200
HABAY	HABAY-LA-VIEILLE	1000
FLORENVILLE	MANDELVAUX	800

Communes	Nom de la station	Capacité de la station (EH)
MESSANCY	HONDELANGE	800
MESSANCY	WOLKRANGE	800
SAINT-LEGER	MEIX-LE-TIGE	800
BOUILLON	NOIREFONTAINE	700
BERTRIX	BERTRIX COURBEURE	600
BERTRIX	BERTRIX BLESY	600
HERBEUMONT	SAINT-MEDARD	600
MEIX-DVT-VIRTON	GEROUILLE	600
SAINT-LEGER	SAINT-LEGER LACKMAN	600
TINTIGNY	SAINT-VINCENT	500
FLORENVILLE	SAINTE-CECILE	425
BERTRIX	AUBY-SUR-SEMOIS	300
TINTIGNY	HAN	100

Parmi les chantiers récemment finalisés, citons la rénovation de la station d'épuration d'Arlon et la mise en service d'une station d'épuration à Izel.

La station d'épuration d'Arlon qui, depuis 1982, assainit les eaux usées urbaines de la ville d'Arlon ainsi que de quatre villages périphériques (Stockem, Heinsch, Viville et Freylange), a fait l'objet d'un important chantier de rénovation durant trois ans (2004-2006). Les travaux ont principalement consisté à porter à 35.000 EH la capacité nominale de l'ouvrage initialement dimensionné pour 30.000 EH, à adapter le process afin de pouvoir assurer une élimination poussée de l'azote et du phosphore et à mettre en place une filière mécanisée et désodorisée de traitement des boues. En parallèle, l'extension de l'habitat que connaît la ville d'Arlon et les problèmes de pollution de la Semois qui en découlent, ont conduit les services de l'AIVE à, d'une part améliorer encore davantage la collecte des eaux usées de la Ville et d'autre part, à construire 3 bassins de dépollution permettant le stockage et le transport des eaux d'orage.

contre le bruit des surpresseurs, préservation de la haie existante et mise en place de bouquets d'arbres et plantations d'essences indigènes.

La station d'épuration de Dampicourt, dont la première pierre a été posée le 29 septembre 2006, doit assurer l'assainissement des eaux usées des agglomérations de trois communes :

- Robelmont, Houdrigny, Villers-la-Loue et Meix-Devant-Virton pour la commune de Meix-devant-Virton;
- Dampicourt, Rouvroy, Harnoncourt et Lamorteau pour la commune de Rouvroy;
- Ethe, Belmont, Virton, Saint-Mard, Chenois, Latour, Grandcourt, Ruette, Gomery et Saint-Rémy pour la commune de Virton.

La station d'épuration de Florenville est quant à elle destinée à épurer les eaux usées des villages de Lacuisine, Martué, Florenville (en partie) et les Hayons.

En principe, ces 2 stations d'épuration seront en fonctionnement à la fin de cette année, voire au début 2009.

2 stations en construction (24 500 EH)

Communes	Nom de la station	Capacité de la station (EH)	Communes	Nom de la station	Capacité de la station (EH)
ROUVROY/VIRTON/MEIX-DEVANT-VIRTON	DAMPICOURT	18500	FLORENVILLE	FLORENVILLE	6000

La station d'épuration d'Izel d'une capacité de 4000 EH est en service depuis septembre 2007. Elle est alimentée par un collecteur et 5 stations de relevage reprenant les eaux usées de Jamoigne, Les Bulles, Moyen, Laneuville, Pinzel, localités situées en bordure de la Semois, dans la commune de Chiny.

Quand les stations d'épuration de Dampicourt (18.500 équivalents habitants), et de Florenville (6000 équivalents habitants), seront mises en

service, les eaux usées de plus de 75 % de la population résidant en zone d'assainissement collectif seront épurées avant de rejoindre la rivière.



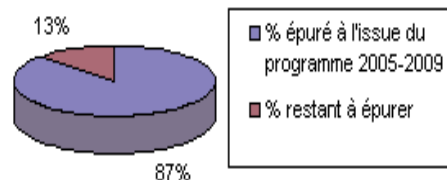
Nouvelle station d'épuration d'Izel

Mieux encore, au terme du programme d'investissements 2005-2009, pas moins de 87 % de la population du sous-bassin en zone d'assainissement collectif bénéficiera des services d'une station d'épuration !

Elle s'inscrit dans un plan de protection des zones de baignade décidé par le Gouvernement wallon en date du 12 juillet 2001. L'équipement de désinfection par ultraviolets garantit la qualité des eaux de baignade en aval, dans la zone de baignade de Chiny.

Toutes les dispositions constructives ont été prises pour limiter les nuisances sonores et olfactives et intégrer au mieux la station dans le site choisi : situation en retrait de l'habitat, bâtiment en pierre du pays avec local insonorisé

Taux d'assainissement du sous-bassin Semois-Chiers à l'issue du programme d'investissements 2005-2009



17 stations au programme d'investissement 2005-2009 (22 200 EH)

Communes	Nom de la station	Capacité de la station (EH)	Communes	Nom de la station	Capacité de la station (EH)
ETALLE	ETALLE	5000	TINTIGNY	BELLEFONTAINE	1200
SAINT-LEGER	SAINT-LEGER	2800	BOUILLON	CORBION	900
BOUILLON	POUPEHAN	1600	BOUILLON	ROCHEHAUT	1000
TINTIGNY	TINTIGNY	1400	HABAY	RULLES	700
BERTRIX	ORGEO	1200	HABAY	ANLIER	1200
ETALLE	VANCE	1100	ETALLE	BUZENOL	500
ATTERT	THIAUMONT	1100	HERBEUMONT	STRAIMONT	300
CHINY	CHINY	1000	HERBEUMONT	MARTILLY	200
HABAY	HACHY	1000			

37 stations à programmer ultérieurement (23 600EH)

Communes	Nom de la station	Capacité de la station	Communes	Nom de la station	Capacité de la station
MUSSON/VIRTON/VILLE-HOUDLEMONT (France)	SIGNEULX	3100	HABAY	HOUEMONT	550
BERTRIX	MORTEHAN	1400	MESSANCY	HABERGY	500
HABAY	HABAY-LA-NEUVE GARE	1200	NEUFCHATEAU	MARBAY	450
HABAY	MARBEHAN	1200	FLORENVILLE	MUNO	400
ARLON	UDANGE	1150	MEIX-DVT-VIRTON	SOMMETHONNE	400
LIBRAMONT	NEUVILLERS	1100	BOUILLON	FRAHAN	350
SAINT-LEGER	CHATILLON	900	LEGLISE	LEGLISE	350
FLORENVILLE	CHASSEPIERRE	850	TINTIGNY	LAHAGE	350
AUBANGE	RACHECOURT	800	FLORENVILLE	FONTENOILLE	300
FLORENVILLE	VILLERS-DEVANT-ORVAL	700	HABAY	ORSINFAING	300
LEGLISE	MELLIER	700	MESSANCY	BEBANGE	300
TINTIGNY	ROSSIGNOL	700	ROUVROY	TORGNY	300
AUBANGE	BATTINCOURT	600	ARLON	SESSELICH	250
CHINY	TERMES	600	BOUILLON	MOGIMONT	250
CHINY	SUXY	600	ETALLE	VILLERS-SUR-SEMOIS	250
ETALLE	CHANTEMELLE	600	FLORENVILLE	LAMBERMONT	250
PALISEUL	OFFAGNE	600	LIBRAMONT	SBERCHAMPS	250
PALISEUL	FAYS-LES-VENEURS	600	MUSSON	WILLANCOURT	250
			MEIX-DVT-VIRTON	LIMES	150

Il ne restera que 23 600 équivalents habitants non encore raccordés à une station d'épuration, soit un peu moins de 13% de la population située en zone d'assainissement collectif. Hormis la station de Signeulx, il s'agit de stations d'épuration de petite taille comme l'illustre le tableau ci-dessus.

Au final, ce ne sont pas moins de 83 stations d'épuration qui jalonnent le territoire du sous-bassin Semois-Chiers !



2) Le point sur l'**assainissement autonome** dans le sous-bassin Semois-Chiers :

Depuis le 1^{er} janvier 2007, l'échéance de mise en conformité de toutes les habitations existantes, initialement fixée au 31/12/2009, est supprimée au profit d'une démarche progressive d'étude des zones d'assainissement autonome en fonction de priorités environnementales (zones d'assainissement autonome prioritaires) telles que :

- les zones de baignade ;
- les zones de prévention de captage arrêtées ;
- les masses d'eau nécessitant des mesures spécifiques en rapport avec la protection des espèces visées par le réseau Natura 2000 (moule perlière, ...) ;
- les masses d'eau de surface à risques.

Les études de zones sont réalisées par les organismes d'assainissement agréés, sous la coordination de la SPGE et conformément à la méthodologie développée dans le cadre de groupes de travail technique pilotés par AQUAWAL. Elles visent à définir le mode d'assainissement (collectif/autonome) le plus approprié en regard de l'objectif environnemental de la zone. Les particuliers concernés seront informés de leurs obligations en temps voulu. En ce qui concerne le sous-bassin Semois-Chiers les études de zone seront finalisées en 2009.



Les obligations des particuliers en zone d'assainissement collectif et en zone d'assainissement autonome feront l'objet d'un article spécifique dans un prochain numéro de l'Info Semois-Chiers.

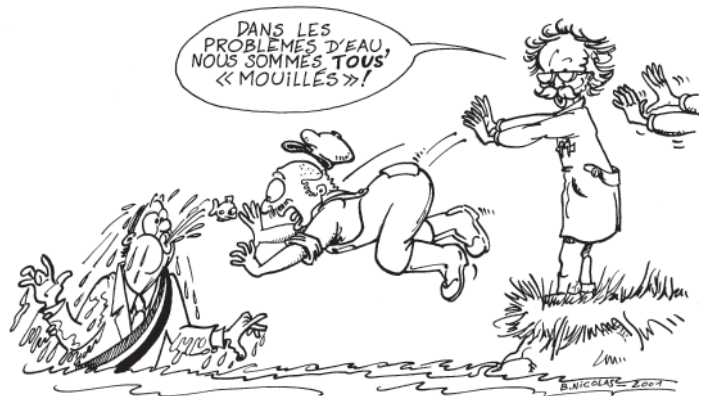
Contact:

Angélique Géronnez
Service d'aide aux communes
Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau (AIVE)
Drève de l'Arc-en-Ciel 98
6700 Arlon
Tél : 0032 63 23 18 11
Fax: 0032 63 23 18 95
www.aive.be

Situation mai 2008 en Province de Namur

Stations d'épuration et collecteurs en cours d'élaboration, en projet et/ou mis en oeuvre :

- Vresse-sur-Semois : la station d'épuration est terminée et sous eaux; la réception provisoire est prévue dans le mois;
- Alle-sur-Semois : Collecteur terminé; Pour la station d'épuration, l'entreprise est adjudgée et les travaux pourront commencer une fois le permis d'environnement reçu ;
- Chairière : dossier avec collecteur; égouttage de la rue Grande; Conduite de réduction de dilution des eaux claires et station d'épuration (lagunes à microphytes). Le dossier est actuellement à la SPGE pour approbation, si celle-ci est assez rapide le dossier devrait être proposé pour adjudication en septembre.
- Rien à Bièvre à ma connaissance.



Egouttage dans le cadre du Plan triennal (2007-2009):

- Egouttage de la Rue du Fays à Alle,
- Egouttage Rue Raty, Rue de la Chapelle et du chemin des Blaireaux à Vresse,
- Réfection de la voirie et égouttage de la Rue des Perlins à Alle.

Sur l'ancien plan triennal, les travaux de la rue du Petit Fays à Vresse devraient bientôt être mis en adjudication.

Contact:

Eric Lefèvre
Intercommunale namuroise de Services Publics (INASEP)
Rue des Viaux, 1B
5100 Naninne.
Tél : 0032 81 40 75 11.
www.inasep.be

Bilan positif pour les Journées wallonnes de l'Eau

Près de mille adultes et enfants se sont rendu les 14, 15 et 16 mars derniers, aux diverses animations proposées dans le cadre des Journées wallonnes de l'Eau. A travers 24 activités réparties sur l'ensemble du sous bassin Semois-Chiers, les visiteurs sont partis à la découverte de l'eau... Suivez le guide en images ...

Découverte des habitants d'une zone humide de la région de Bouillon (CRIE)



Portes ouvertes à la nouvelle station d'épuration d'Izel (AIVE)..



"De l'oeuf à la truite" pour petits et grands (Pisciculture de Gérouville).



Avec Jean-Luc Mairesse, une découverte plutôt humide du camp Lagland.



A la découverte des poissons de la Semois avec les agents de la DNF du Cantonnement de Florenville (Pisciculture de Ste-Cécile).



Promenade au fil de l'eau commentée par Gaume Environnement, ASBL.



Découverte du "monde" de la Pêche pour jeunes et moins jeunes (Maison de la Pêche du Luxembourg).



Visite des mardelles forestières et de pâture avec M.Lemaire (Gaume-Découverte, ASBL).



Visite de Valvert pour les écoles des communes voisines d'Etalle.



Vous êtes enseignant, échevin de l'enseignement, ou encore membre d'une asbl, nous vous proposons de nous soumettre vos propositions d'animations ou vos souhaits, dès à présent afin de préparer les JWE 2009. Merci!

Enquête publique sur la gestion de l'eau en Wallonie. Les résultats.

Sont présentés ci-après quelques résultats de la première enquête publique sur la gestion de l'eau en Région wallonne, qui s'est déroulée durant le premier semestre 2006. Cette enquête a été organisée par la Région wallonne et le cabinet du Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme, en vue d'associer les citoyens et les divers organismes aux réflexions et actions menées en matière d'amélioration de la qualité des eaux en Région wallonne. L'objectif est en effet d'atteindre un bon état des eaux souterraines et de surface d'ici 2015.

L'enquête a suscité plus de 10 000 réactions, traduites sous forme d'environ 3 000 réponses au questionnaire et plus de 7 000 propositions d'amélioration des documents portant sur les enjeux dans chaque district hydrographique. Une seconde enquête publique liée à la directive-cadre sur l'eau aura lieu dans les mois prochains. Elle portera sur les projets de plans de gestion que la Région wallonne doit adresser à la Commission européenne en mars 2010.

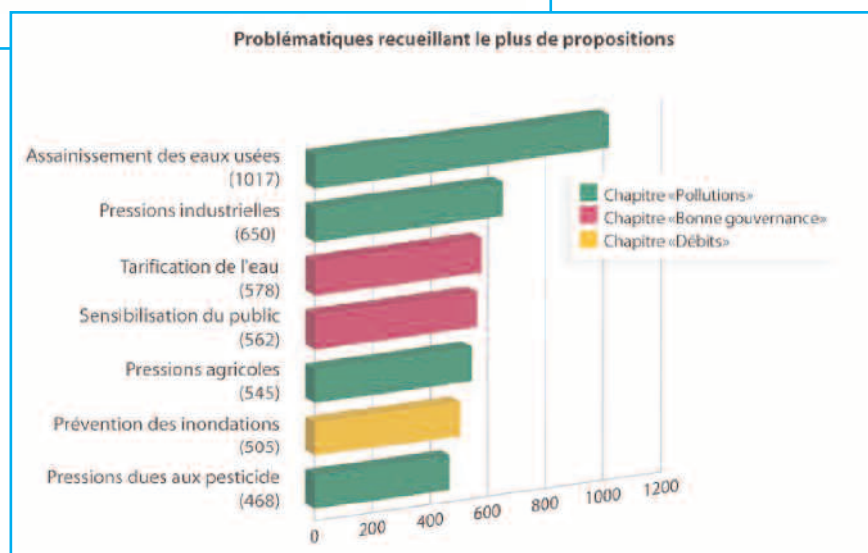
Les réponses au questionnaire :



Documents à amender:



Au niveau des propositions d'amendement: quelles sont les problématiques recueillant le plus de propositions?



Problématiques recueillant le plus de propositions :

1. Epuration collective et individuelle des eaux usées domestiques (1017 propositions); « Comment traiter au mieux toutes les eaux usées domestiques ? »
2. Epuration des eaux usées industrielles (650 réactions); « Appliquer la législation en vigueur, contrôles à l'appui »
3. Tarification (578 réactions); « L'eau est trop chère »
4. Information du public (562 réactions); « Comment mieux impliquer et informer le public? »
5. Agriculture (546 réactions); « Utiliser les instruments existants et procéder au contrôle »
6. Inondations (505 réactions); « Le Plan PLUIES aborde déjà de façon concertée cette problématique »
7. Pesticides (468 réactions); « La sensibilisation et les alternatives ».

Apparition de nouvelles problématiques :

L'enquête a permis d'identifier neuf nouvelles problématiques. Il s'agit essentiellement de thématiques ayant trait à l'eau domestique et à l'émergence de nouvelles pollutions :

1. le thème de la consommation économe de l'eau (316 propositions) a trait à la réutilisation de l'eau et à la récupération de l'eau de pluie (citernes) : de nombreux particuliers estiment qu'une prime à l'installation de citernes serait la bienvenue, mais d'autres acteurs estiment que cela pourrait biaiser le financement de l'assainissement des eaux usées (compris dans le coût de l'eau de distribution) ;
2. en matière de distribution publique d'eau (162 propositions), les réactions recueillies font état de problèmes de goûts, d'odeurs et de pressions dans le réseau. Certains citoyens dénoncent également les fuites de conduites et les raccordements en plomb encore existants ;
3. 117 personnes s'étonnent de la vente libre et de l'utilisation à grande échelle de produits néfastes à l'environnement (comme l'eau de Javel par exemple), qui vont à l'encontre de la prévention à la source ;
4. les déchets (et notamment les tontes de pelouses) et les divers « Objets Flottants Non Identifiés » – parfois dénommés OFNI ! – sont cités à 49 reprises ;
5. la gestion des voies navigables, sensées constituer une alternative au transport routier, est affectée par des problèmes de tirants d'eau

insuffisants et de sédiments, elles font l'objet de 28 propositions ;

6. les plantes invasives, représentant une menace pour la biodiversité, font l'objet de 19 propositions;
7. la question du devenir du sel d'épandage utilisé sur les routes en hiver est posée 17 fois ;
8. le ruissellement des eaux souillées provenant du réseau routier est évoqué à 15 reprises ;
9. enfin, 10 répondants se préoccupent des résidus de produits pharmaceutiques présents dans les cours d'eau.

Sources:

« Tous citoyens de l'eau!

Enquête publique sur la gestion de l'eau en Wallonie.

Les résultats".

Gestion de l'enquête :

La Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement a confié la gestion de la première enquête publique à l'Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable (ICEDD). Pour mener à bien cette mission, l'ICEDD a bénéficié du soutien des administrations wallonnes concernées, de l'Union des Villes et des Communes de Wallonie, des Contrats de Rivière, d'AQUAWAL (Union professionnelle des opérateurs du cycle de l'eau en Wallonie) et certaines organisations et associations.

Pour en savoir plus :

- Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DGRNE)
Tél. 081 33 63 24; Internet:
[http : //environnement.wallonie.be/directive_eau](http://environnement.wallonie.be/directive_eau)
Courriel : info.dce@mrw.wallonie.be
- Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme :
Internet : [http : //lutgen.wallonie.be](http://lutgen.wallonie.be)
Courriel : eau@gov.wallonie.be
- AQUAWAL, Union professionnelle des opérateurs du cycle de l'eau en Wallonie :
Internet : [http : //www.aquawal.be](http://www.aquawal.be)
- Contrats de Rivière : Tél. 081 33 63 74 ou 081 33 64 14; Internet:
[http : //environnement.wallonie.be/contrat_riviere](http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere)
- Réseau des CRIE de la Région wallonne :
Tél. 081 33 51 21; Internet : [http : //www.crie.be](http://www.crie.be)
- SPGE- Société Publique de Gestion de l'Eau :
Tél. 081 25 19 30; Internet : [http : //www.spge.be](http://www.spge.be)
- Union des Villes et Communes de Wallonie, Service « Cadre de vie » : Tél. 081 24 06 16;
Internet : [http : //www.uvcw.be/cadredevie/index.cfm](http://www.uvcw.be/cadredevie/index.cfm)
- Région wallonne (Numéro vert gratuit) : Tél. 0800 11 901

Site internet de l'enquête :

- [http : //eau.wallonie.be](http://eau.wallonie.be)

Page "enfants" Fontenoille a sa mare !

La vie aquatique n'a plus de secret pour les écoliers des trois classes primaires de l'école communale de Fontenoille.

Dans le cadre de son projet pédagogique annuel, et avec l'aide des animateurs de Natagora-Ardenne centrale, les élèves de l'école de Fontenoille ont créé une mare didactique.

En effet, depuis le mois de novembre, les enfants et leur institutrice Madame Pascale Lambert travaillent ensemble sur un grand projet « Le monde de l'eau », en collaboration étroite avec l'association de protection de la nature Natagora. Le but final de cette aventure était la création d'une mare naturelle à l'école.



Le projet était divisé en plusieurs volets. Dans un premier temps, les enfants ont été sensibilisés à la problématique de la pollution de l'eau, la disparition des zones humides et l'impact sur la faune et la flore.

Le deuxième volet était essentiellement consacré à la faune aquatique, avec comme principale préoccupation : «L'accueil d'un maximum de petits animaux dans la future mare »

Après la découverte de la faune aquatique, les élèves de Mme Lambert ont trouvé la solution pour attirer naturellement quelques petites bêtes dans la mare : «il faut favoriser la venue de nombreuses espèces de plantes ».



Cela a permis alors d'introduire le troisième et avant-dernier volet du projet ayant pour thème la flore aquatique.

Avec des idées plein la tête sur les plantes et les animaux, la classe a entrepris le dernier volet « la réalisation de la mare ».

Au programme : création du plan sur papier, creusement de la mare, mise en place de la bâche et plantation, ... tout cela a bien entendu été réalisé par les enfants.

Quel travail ! Mais maintenant que la mare est finie, tout le monde en est très fier.

Le 12 avril dernier, sous un beau soleil, la mare fut inaugurée par Monsieur Yves Planchard, Echevin de l'enseignement, Commune de Florenville.

De nombreuses personnes étaient également présents pour découvrir le projet réalisé par les enfants et Natagora.

Vous avez envie de venir admirer notre projet ?

La mare est accessible à tout le monde, elle se situe juste derrière l'école communale de Fontenoille.

Les élèves de 1ère, 2ème et 3ème primaires de l'école de Fontenoille et Jonathan Dekeyser - Natagora.

Un tel projet vous intéresse ?
Votre classe souhaiterait également réaliser une mare ou se lancer dans un projet nature ?

N'hésitez pas à contacter Jonathan Dekeyser, Natagora - Moulin Klepper - 6840 Neufchâteau (061/27.86.98 ou jonathan.dekeyser@natagora.be).

Pour rappel, les livrets pédagogiques "Parrainage de rivière(s)" sont à votre disposition sur simple demande aux CR.

Inventaire “ plantes invasives ” Appel à bénévoles !

Les espèces exotiques envahissantes, pourtant si belles, sont la 2^{ème} cause de perte de biodiversité dans le monde !

Trois espèces de plantes dites invasives ont connu une extension particulièrement spectaculaire en Wallonie: la berce du Caucase, la balsamine de l'Himalaya et la renouée du Japon. celles-ci vous ont été présentées dans l'Info-Semois/Semois N°47 (décembre 2006), dans l'Info Ton-Messancy N°35 (juin 2006) et l'Info-Semois-Chiers N°1(mars 2008). Les vallées de la Semois et du Ton-Messancy sont également touchées ! Il est temps d'agir !

Que faire?

Sous la houlette du Laboratoire d'Ecologie de la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux, les Contrats de rivière du sous bassin Semois-Chiers, en étroite collaboration avec les antennes locales Natagora, les CNB et ADN, ASBL, organisent dès à présent - et ce, pendant tout l'été - un recensement de ces trois espèces invasives.

Celui-ci ne peut se faire sans votre aide. Participez ! Inscrivez-vous auprès de l'une des personnes relais ci-dessous en fonction des sites que vous souhaiteriez inventorier.

Des cartes et fiches d'inventaires vous seront alors remises par ces personnes relais.

Grâce à cet état des lieux, nous serons à même de gérer de manière efficace ces espèces invasives sur l'ensemble du sous-bassin.

Trois chantiers de gestion, c-à-d arrachage ou fauchage de la balsamine de l'Himalaya, seront prochainement organisés. A suivre dans la presse locale ...

Pour de plus amples informations :

- Contrats de rivière Semois et/ou Ton-Messancy
063/230.893 - 063/230.941.

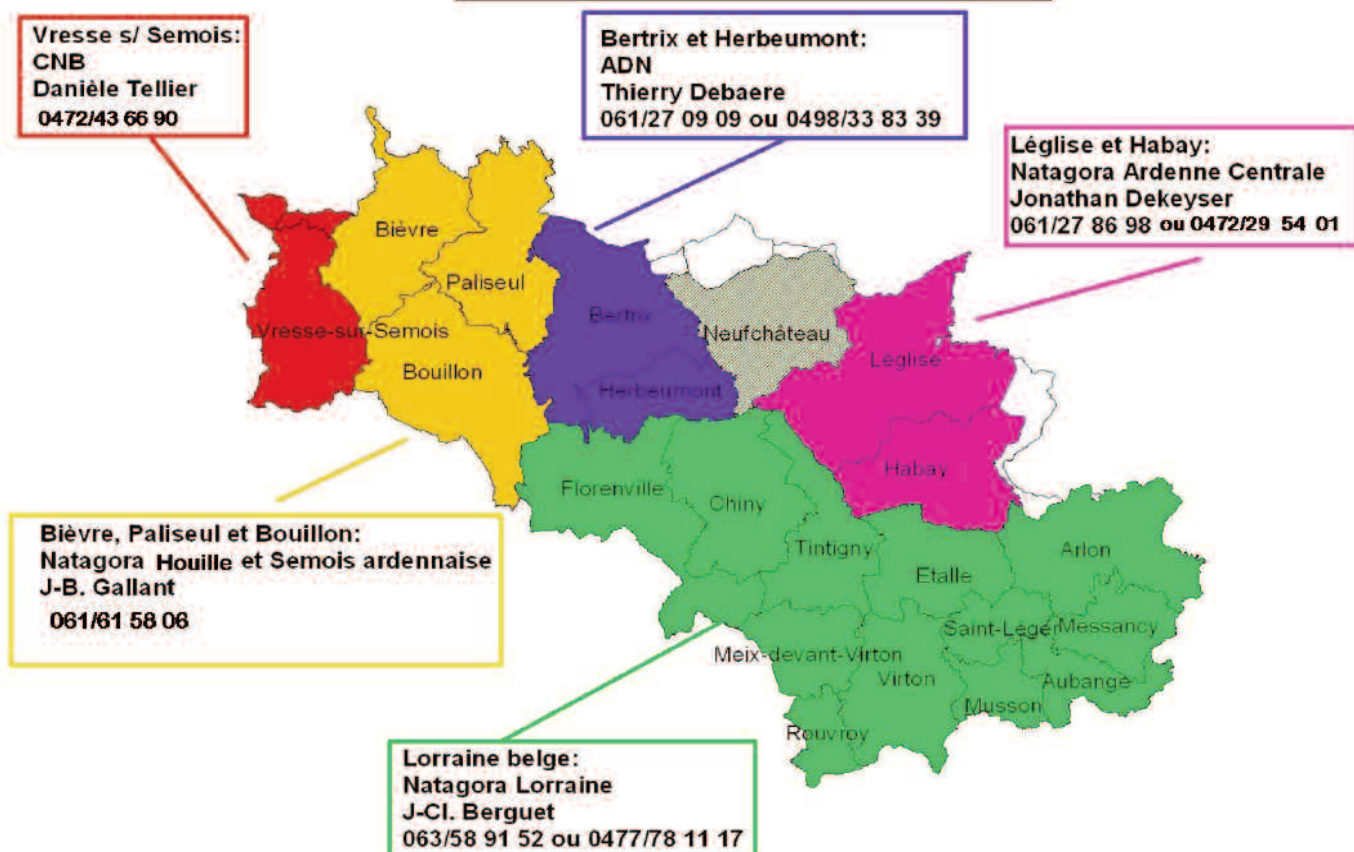
Articles de présentation des principales plantes invasives et brochures “Plantes invasives” disponibles sur simple demande.

- Région wallonne - DGRNE

<http://mrw.wallonie.be/dgrne>

Numéro vert: 0800/ 11 901

Les Personnes Relais



La ferme du Chenois ouvre ses portes ...

Dans le cadre des journées « Fermes ouvertes » ce 21 et 22 juin, vous aurez l'occasion de (re-)découvrir la Ferme du Chenois. Françoise et Alain VANDENBUSSCHE vous accueilleront avec plaisir au sein de leur exploitation pour vous y faire découvrir ses multiples aspects

L'occasion nous est donnée ici d'aller un peu plus loin dans la présentation de cette exploitation agricole qui « va de l'avant » en matière d'environnement.

Actifs par le passé au sein du Contrat de Rivière Semois et de la C.C.A.T., Alain et Françoise ont bien vite pris conscience de l'image parfois tronquée qu'a la population du monde agricole.

Surtout lorsqu'en 1992, ils décident d'implanter une porcherie qui suscitera une véritable levée de boucliers de la part d'une partie de la population local, celle-ci craignant des désagréments olfactifs réguliers lors de l'épandage du lisier.

Suite à ces réactions, ils ont donc décidé d'aller vers la population et de communiquer en vue d'apporter un éclairage sur ce qu'ils font (quoi, pourquoi,...).

Par ailleurs, un certain nombre de mesures ont été prises dont, entre autres, l'enfouissement dans le sol du lisier, ce qui limite fortement les nuisances et les pertes d'éléments fertilisants.

Mais l'agriculture évolue : Natura 2000, réforme de la Politique Agricole Commune (PAC), mise en place des mesures agri-environnementales, Contrat de rivière,...

La constatation est là : la « pression environnementale » est de plus en plus forte. Alors, plutôt que de la subir, pourquoi ne pas emboîter le pas et être proactif ? En n'oubliant toutefois pas, comme le précise Alain, qu'être agriculteur est un métier dont la finalité est de produire des biens de consommation de qualité tout en permettant à l'agriculteur d'en tirer des revenus corrects.

Alors, petit à petit, les choses se mettent en place sur l'exploitation.

Ils vont tout d'abord s'impliquer dans les mesures agri-environnementales, ces mesures qu'un agriculteur peut mettre en place sur son exploitation et qui sont bénéfiques à l'environnement : plantation de haies, d'arbres isolés, tournières enherbées, réduction des intrants, couverture hivernale,...

autant de mesures qu'ils mettent en place régulièrement sur l'exploitation.



Projet de lagunage pour les eaux de laiterie de la ferme du Chenois.

Au niveau des bâtiments également, ils ont pensé à long terme : récupération des eaux de pluies (capacité de stockage de 120m³) pour laver la salle de traite, la porcherie,.... De fameuses économies en eau !

Au niveau du stockage des effluents d'élevage aussi, ils ont une vision à long terme : les lisiers stockés à différents endroits en fonction des étables sont centralisés en un seul point ; en vue, pourquoi pas plus tard, d'alimenter une station de biométhanisation (production d'électricité et de chaleur à partir de matière organique fermentée).

Autre initiative mise en place : depuis 2 ans, Alain cultive son colza pour le triturer, le presser et en tirer une huile qui sert de biocarburant.

L'installation d'un groupe de cogénération (production d'électricité et de chaleur) est à l'étude pour chauffer la porcherie et, pourquoi pas par après, l'ensemble des bâtiments de la ferme. Belle initiative quand on sait que 12 à 15.000 litres de mazout sont nécessaires annuellement pour uniquement chauffer la porcherie !

Enfin, dernier projet en cours de réalisation : l'épuration des eaux usées de la ferme par lagunage. L'exploitation agricole étant située en zone d'épuration individuelle, le traitement par lagunage, technique d'épuration basée sur la transformation et l'assimilation des polluants domestiques par des chaînes alimentaires aquatiques et notamment par les végétaux aquatiques ou semi-aquatiques, permet de traiter les eaux usées de laiterie et de la maison.

Bref, à la ferme du Chenois, on ne chôme pas en matière d'environnement et de développement durable !

A voir les 21 et 22 juin aux Journées Fermes Ouvertes (plus d'infos sur le site <http://www.jfo.be>).

BIG JUMP 2008

BIG JUMP 2008

Jetons-nous à l'eau pour des rivières plus vivantes !

Dimanche 6 juillet, à 15 h

à la « plage » de LACUISINE

Accès : entre l'école communale et le restaurant
« Le Beau Rivage ».

Journée européenne de la baignade.

Une action citoyenne rafraîchissante pour des rivières plus vivantes.

Initiée pour la première fois en 2005, l'opération BIG JUMP repose sur un concept simple : les citoyens se jettent à l'eau (au sens propre !) pour revendiquer de façon ludique l'amélioration de la qualité des eaux vives. Après le succès des éditions passées, un grand saut 2008 est de nouveau à l'agenda.

A vos maillots le dimanche 6 juillet 2008 à 15h !



Une organisation du CRSemois et de l'ASBL Défense de la Semois.
Une initiative d'Inter-Environnement et GREEN asbl.

Renseignements: au CRSemois – 063/230.893

Invasives en cage ...

Attention, plante méchante !!

C'est sous "haute surveillance" que les plantes invasives ont été présentées sur notre stand aux Portes Ouvertes du Camp Lagland le 1^{er} juin.

Entre la Balsamine de l'Himalaya et la Renouée du Japon, la Berce du Caucase était exposée en cage afin d'insister sur son danger pour la santé en plus de celui qu'elles représentent toutes pour la biodiversité.

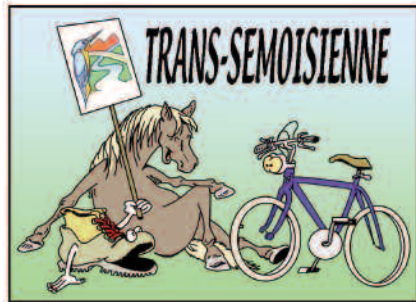


Trans-Semoisienne 2008

Randonnée pour cavaliers, attelages, VTT ET marcheurs
Du 20 au 24 août 2008 entre LES EPIOUX et FRAHAN

L'ASBL "Défense de la Semois" vous propose la traditionnelle TransSemoisienne. Cf. programme ci-dessous.

Vous étiez environ 150 participants l'an dernier à (re)découvrir une partie de la vallée de la Semois. Que ce soit à pied, à cheval ou en vtt, invitation à tous et toutes !



Cette année, le départ de la première étape (jeudi 21) se fera aux EPIOUX MAIS ATTENTION pour ceux qui souhaitent arriver la veille le bivouac est situé à DOHAN ce qui impliquera un déplacement le jeudi matin par vos propres moyens.

* Mercredi 20/08:

Accueil des participants la veille de la randonnée à Dohan.

- A partir de 16h00 : Accueil des participants à DOHAN au lieu dit «CHAMPS TOUAUX ».

- A 19h30 : Barbecue.

- Logement : Sous tente personnelle, en van, en camion ou en gîte à « L'ancienne école » à Martué.

* Jeudi 21/08 - Etape 1: les Epioux-Dohan.

- A partir de 8h00 : Accueil des participants et confirmation des inscriptions aux EPIOUX, au « Chalet de chasse du ROPIEUR ». Buffet petit-déjeuner et casse-croûte UNIQUEMENT pour les participants ayant logé la veille (à Dohan). Rassemblement des bagages.

- A 9h30 : Briefing par discipline et départ libre.

- Arrivée à DOHAN au lieu dit «CHAMPS TOUAUX».

- A partir de 16h00 : Accueil des participants au bar. Distribution de la nourriture pour les chevaux et répartition des enclos. Répartition des logements (Tente : Guy Lemmens – Gîte : Laurence Wagnies).

Logements en gîtes : à Martué.

- A 19h30 : Souper – Traiteur : « L'Auberge de la Ferme à Rochehaut ».

* Vendredi 22/08 - Etape 2: Dohan-Frahan.

- A partir de 8h00 : Accueil des participants et confirmation des inscriptions à DOHAN au lieu dit

«CHAMPS TOUAUX ». Buffet petit-déjeuner et casse-croûte. Rassemblement des bagages.

- A 9h30 : Briefing par discipline et départ libre.

- Arrivée à Frahan au lieu dit «PRES DU CULOT»

- A partir de 16h00 : Accueil des participants au bar. Distribution de la nourriture pour les chevaux et répartition des enclos. Répartition des logements (Tente : Guy Lemmens – Gîte : Laurence Wagnies). Logements en gîtes : Frahan.

- A 19h30 : Souper – Traiteur : « L'Auberge de la Ferme à Rochehaut ».

* Samedi 23/08 - Etape 3: Boucle Frahan - Frahan via Mogimont.

- A partir de 8h00 : Accueil des participants et confirmation des inscriptions à Frahan au lieu dit «PRES DU CULOT». Buffet petit-déjeuner et casse-croûte.

- A 9h30 : Briefing par discipline et départ libre.

- Arrivée à Frahan : Campement au lieu dit «PRES DU CULOT».

- A partir de 16h00 : Accueil des participants au bar. Distribution de la nourriture pour les chevaux et répartition des enclos. Répartition des logements (Tente : Guy Lemmens – Gîte : Laurence Wagnies). Logements en gîtes : Frahan.

- A 19h30 : Souper – Traiteur : « L'Auberge de la Ferme à Rochehaut ».

* Dimanche 24/08 - Etape 4: Boucle Frahan-Frahan via la forêt.

- A partir de 8h00 : Accueil des participants et confirmation des inscriptions à Frahan au lieu dit «PRES DU CULOT». Buffet petit-déjeuner et casse-croûte.

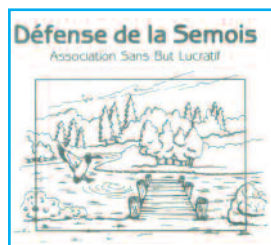
- A 9h30 : Briefing par discipline et départ libre.

- A partir de 16h00 : Accueil des participants à Frahan au lieu dit «PRES DU CULOT» et verre de l'amitié.

Contact(s):

- Renseignements généraux - M.Laurent Roger - 061/31.30.82.

- Inscription(s) - Mme Laurence Wagnies - 0473/91.00.17.



- Renseignements relatifs aux chevaux - M.Guy Lemmens - 0477/44.76.37.

La Gaumette vous propose des stages d'été:

Les stages se déroulent au calme, à Martué, un petit village rural gaumais à proximité de la forêt des Epioux, de Chiny, Chassepierre, Orval, Torgny, Avioth... Des promenades à pied, à cheval, en kayak, en barque s'offrent à vous dans des paysages ouverts, traversés par la Semois. Les professeurs sont choisis pour leurs compétences techniques et artistiques, leur expérience, leur capacité, leur disponibilité à respecter et accompagner chacun dans la discipline choisie (niveau d'initiation ou de perfectionnement).

Cet été, nous vous proposons les stages suivants: illustration, vannerie, cuisine plantes, vélo, écriture, ...

Plus d'infos:

La Gaumette
42, Martué - 6821 Florenville (Belgique)
tel. 02.332.10.58
e-mail : lagaumette@skynet.be



La société de pêche " les trois truites " organise son **concours de pêche le samedi 5 juillet** sur le site du moulin Cambier à Chiny. La première manche débutera à 16h00.

Une initiation gratuite pour les enfants de 6 à 14 ans est prévue le dimanche 6 juillet de 12h à 14h00. Du matériel sera mis à disposition par la Fédération. Un concours junior sera ensuite organisé de 14 à 17h00.

Bar et petite restauration prévus sur place.
Info : 061/ 32 05 75

Journées du Patrimoine 13 & 14 Septembre 2008.

Les moulins constituent un élément incontournable des paysages de la rivière et de la richesse du patrimoine de l'eau. A l'occasion des « Journées du Patrimoine » organisées les 13 et 14 septembre 2008 par la Région Wallonne et dont les deux volets sont constitués du Patrimoine et de la Culture, une exposition thématique originale sera présentée dans les salles de la **maison communale d'Herbeumont**.

Elle concernera « Les Moulins à couleurs et les Peintres au Moulin ». Organisée par « Les Amis des Moulins Wallonie-Bruxelles a.s.b.l. », « Les Amis du Château d'Herbeumont a.s.b.l. » et de nombreux artistes, cette exposition se propose :

- D'expliquer la fabrication des pigments (peintures) et des colorants (teintures) entrant dans la réalisation des couleurs, au moyen des moulins à couleurs.
- De retracer l'évolution de la représentation du patrimoine des moulins par les peintres depuis le gothique jusqu'à nos jours.
- De présenter des toiles de peintres (huile, aquarelle, pastel, ...) de la région, dont le sujet est un moulin ou un barrage en rivière. A ce jour, 25 participants se sont inscrits.

Léon François - Les Amis des Moulins, ASBL.

VRESSE-SUR-SEMOIS

DU 26 juillet au 03 août 2008 : de 10h à 18h
« L'ART AU FIL DE L'EAU »

En plein cœur des Ardennes, sculpteurs et autres créateurs de rêves vous invitent à découvrir leur univers autour de l'Académie des Beaux-Arts, du Quartier d'Art et du Centre d'Interprétation d'Art.

Sur le chemin qui borde la Semois, Vresse Village d'Art vous propose d'aller à la rencontre d'œuvres sculptées, d'installations incorporées à la nature. Le fil conducteur est, cette année, « la création en lien avec la nature ». Les œuvres seront soit imaginées, conçues à partir d'un élément choisi du paysage, donc installées sur le site, soit une création en lien avec celle-ci, exposées alors en plein air ou dans des espaces couverts.

Sont également au rendez-vous **deux balades géologiques et botaniques** guidées et commentées par Monsieur Charlet, professeur émérite de géologie et Madame Danièle Tellier, guide-nature des CNB.

Départ : église de Vresse - samedi 2 août à 15h et le dimanche 3 août à 10h – durée : 2h – gratuit.

A l'intention des membres de l'ASBL "Défense de la Semois" :

Le Président de l'ASBL, Marc Reding, vous propose que vous lui envoyez votre adresse courriel pour que l'ASBL puisse vous tenir informés des activités.

Information à envoyer à l'adresse suivante:
marc.reding@scarlet.be .

Merci d'avance.



Une des équipes de la Commune de Rouvroy.



CDJ de Chiny devant leur collecte.



Opération choc à Saint-Léger: avec l'aide de la police locale, une distribution de bouteille d'eau - dont son étiquette avait été revue - a été organisée par les enfants des écoles de la Commune. Sur cette nouvelle étiquette: "Ne laissez pas la terre devenir une poubelle!"



Equipe de Saint-Léger



Sur Virton ...